

l'huile de pétrole seule. Il s'en servit d'abord dans des cas modérés de choléra et de diarrhée cholérique. Ayant réussi dans ces cas, il administra l'huile de pétrole avec un égal succès dans des cas plus sévères, et il trouva finalement que cette substance guérissait même dans les derniers collapsés. La dose qu'il donna était de 10, 15 à 20 gouttes dans un verre de vin ; il répétait la dose, si le malade la vomissait, ou si les symptômes le requerraient, ce qui a été rarement le cas. L'huile de pétrole dont on se sert dans l'armée russe, n'est point celle qu'on trouve ordinairement dans le commerce, mais est l'huile de pétrole minérale obtenue de Bekér sur les rives de la mer Caspienne. Elle doit être de couleur blanche ou rose, et employée sans avoir été distillée.

(London Globe.)

La prochaine malle pour l'Angleterre sera fermée à Québec, le 10 du courant. Lettres reçues jusqu'à 6 heures P. M.

**Déclarations de Faillites.**

William Phillips, de la cité de Québec, marchand, 1ère assemblée des créanciers, le 3 août, à 11 heures du matin. Narcisse Martineau, de la cité de Québec, épiciier, 1ère assemblée des créanciers, le 17 août, à 11 heures du matin.

**VENTES PAR ENCAN.**

Verres en feuilles, vitres &c. chez Burstall le 7 à 3 heures.

**A VENDRE.**

A des termes avantageux, la Maison du Soussigné, située sur le Marché de la Basse-Ville, avec des Voutes spacieuses qui se prolongent sous le Marché, et une entrée sur la rue St. Pierre.

4 août, 1848.

AUG. AMIOT,

Attention ! Attention !! Attention !!!

**AVIS**

**AUX PROPRIÉTÉS INCENDIÉS DE 1845.**

**R**ESOLU que vu qu'un grand nombre des propriétaires incendies de Mai et Juin 1845 à qui des billets pour premium avaient été accordés par le Comité de Distribution à condition qu'ils bâtiraient conformément aux règlements du comité le ou avant le 1er Août 1848, n'ont pas rempli la dite condition, les dits billets sont considérés nuls et de nul effet à moins que tel Propriétaire ne donne de bonnes et suffisantes raisons à ce comité, le ou avant le 10 Août courant, lesquelles raisons seront transmises par écrit au Docteur Robitaille, secrétaire du dit Comité ; et qu'à défaut de ce faire, le montant de tels premiums sera distribué de telle manière que le Comité avisera ; et qu'à cette fin le délégué accordé jusqu'au 1er Août soit étendu jusqu'au 15 du même mois.

Par ordre,

OL. ROBITAILLE.

Secrétaire.

Québec, 4 Août 1848.

**SOCIÉTÉ**

**SAINTE-JEAN-BAPTISTE**

De Québec.

**ELECTION GÉNÉRALE.**

**E**N conformité aux statuts de la Société il se tiendra un Assemblée Générale de tous les membres, lundi, le quatrième jour de Septembre prochain, à la Salle des Séances de l'ancien Hôtel du Parlement à sept heures du soir, pour y procéder à l'élection des Officiers Généraux de la Société et à la confirmation de l'élection des officiers Sectionnaires.

Les Secrétaires de Section sont priés de communiquer au Soussigné le rapport annuel des procédés de leurs sections respectives, avec la liste des membres et un état des finances, d'ici au vingt d'août prochain, afin que le tout soit soumis au Comité Général de Régie, et communiqué en forme de rapport annuel de la Société à l'Assemblée Générale du 4 Septembre.

Les membres sont requis d'exhiber leurs cartes d'admission à l'entrée de la salle pour avoir le droit de voter.

Par ordre,

U. J. TESSIER,

Secrétaire-Archiviste.

Québec, 24 juillet 1848.

**REVOLUTION.**

**L**e Commerce du Canada ayant éprouvé une révolution en conséquence des droits lourds imposés sur les effets de manufacture anglaise par notre législation provinciale, et pour lutter contre cette taxe absurde et exorbitante, le soussigné

**a Importé et Importera les produits des manufactures Américaines et Etrangères,**

par la voie des Etats-Unis, à un taux beaucoup plus bas que les marchandises anglaises peuvent être importées sur notre marché.

**LES MARCHANDISES NOUVELLES** qui viennent d'être reçues de la GRANDE-BRETAGNE et d'IRLANDE, forment un assortiment des plus étendus et des plus variés de

**Draperie, Marchandises Seches & de Gout,**

qui puisse être trouvée en cette ville et qui sera vendue immédiatement à un petit profit. Plusieurs emballages et caisses sont maintenant ouverts et comprennent ce qu'il y a de plus RECHERCHE sur le marché de New-York en fait de Poil de chèvre, Toile du Nord, Laine, Crêpe d'organdie, Mouselines de couleurs, Chapeaux, Bas, Barrèges français, Cordonnet Egyptien et Américain, Bourses de Soie, Parures de gout de toute description, vraies bottes et souliers français &c. &c. Les habitants de cette ville et des environs peuvent s'attendre à voir l'assortiment le meilleur et au plus bas prix qui ait jamais été mis en vente en Canada.

**ON REGOIT EN PAIEMENT LES MONNAIES DE TOUS LES PAYS. AUSSI.**

Les Billets de toutes les Banques solvables des Etats-Unis. Vente au comptant. Les personnes endettées envers notre établissement sont priées de régler leurs comptes sans délai.

**Le dépôt de Souliers et bottes de Caoutchouc se trouve en arrière de l'Établissement de Marchandises sèches, rue Hoop, (Ste. Famille.) No. 13.**

**T. CASEY.**

Marché de la Haute-Ville.

Québec, 7 Juin, 1848.



**STEAMER QUEEN**

Le prix du passage de la Chambre dans ce Steamer, sera jusqu'à nouvel ordre, de 10s., les repas compris.

H. E. SCOTT.

Québec, 17 juillet, 1848.

**Mr. Molt** est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec. Québec, 12 juin, 1848. Rue St. Joseph, No. 11.

**FROMAGE DE CRUYERES.**

LES Soussignés viennent de recevoir par le John & Eleonore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

**A VENDRE**

**PAR LE SOUSSIGNÉ**

Rue la FABRIQUE, 4 Rue la FABRIQUE, Haute-Ville. Haute-Ville.

LE PALE des Indes Orientales, en bouteilles de pinte et chopine. PORTER de Londres de Hibbert, do do. CIDRE de première qualité. do do.

W. LeCheminant.

Québec, 24 juillet. 1848.

**A LOUER.**

TOUT le haut de la maison, No. 22, Rue Lamontagne, contenant 12 appartement, bien adapté pour une maison de pension, avec arpentis et partie dans l'étable et la cour, maintenant occupés par le soussigné.

A LOUER AUSSI, D'EXCELLENTEES CAVES, propres au commerce avec une entrée facile par la cour. S'adresser sur les lieux à

W. COWAN.

Québec, 26 juillet 1848.

**Parapluies Français, Etc.**

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Balais Français de Chiendent, pour tapis.

Parfumerie de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITE, comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 23 juin 1848.

**ASSOCIATION**

**POUR LA COLONISATION DES**

TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUEBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'Étude de M<sup>re</sup> J. B. A. CHANTIER, Notaire, en la Basse-Ville de Québec, dans l'ancien Couvent :

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M., à cinq heures.

J. B. A. CHANTIER,

Secrétaire.

Québec, 17 juillet 1848.

**Avis important.**—Toute personne de la campagne qui nous fournira 4 abonnés capables de payer, aura droit de recevoir notre journal pour rien.